

TRAITEMENT DES REQUÊTES – de septembre à décembre 2017

| ILOT 1 – CENTRE VILLE | |
|---|---|
| Demandes | Réponses apportées |
| Le jardin du musée n'est plus du tout entretenu... quel dommage ! | Cette demande a été transmise au Service des Espaces verts pour intervention. |
| Pourrait on être plus explicite au niveau du stop de la rue des Musées sur rue Victor Hugo. Il y a très souvent des véhicules qui se garent au stop et cela oblige à empiéter sur le côté gauche. Si incident, à qui la faute ? | Dans le cas d'un incident due à un stationnement gênant, ce dernier en sera responsable. |
| Étudier la possibilité de faire circuler les navettes gratuites autour des maisons de retraite pour faciliter le transport des séniors 10h et 15 h par exemple | La navette est destinée à circuler uniquement en centre-ville et doit faire le tour de l'ensemble des parkings de la ville en 20 mn afin de permettre aux gens de circuler avec cette dernière après avoir déposer leurs voitures. Toutes les maisons de retraites disposent d'un arrêt TMA et sont déjà desservies par ce réseau a un tarif préférentiel. Les pensionnaires des maisons de retraite peuvent donc sans problème utiliser le TMA jusqu'au pôle multimodal et de ce dernier, utiliser la navette gratuitement. |
| Quand verra t on des poches plastiques pour les déjections canines dans les distributeurs ? | Le service de la Propreté Urbaine procède régulièrement (2 à 3 fois par semaine) à l'approvisionnement des distributeurs. Cependant les distributeurs sont souvent vidés après le passage de la propreté urbaine par certaines personnes. Des nouvelles corbeilles comprenant des distributeurs de sac, permettant de ne tirer qu'un sac à la fois, seront prochainement installées sur le centre-ville. |
| La ville pourrait elle décorer pour Noël les commerces qu'elle occupe par des statues et œuvres d'art ? | Nous vous invitons à en discuter avec les élus concernés, le Pôle Culturel et l'Office du Tourisme et du Commerce. |
| Parking Dulamon depuis juillet 2017, il est impossible de régler son parking avec des billets. Heureusement depuis peu les carte bancaire sont à nouveau acceptées. Les personnes qui viennent occasionnellement sont perturbées | En cours de traitement |
| Lorsque la ville installe des plots ou ferme des rues (braderies, travaux, Noël...) les résidences Bastiat, des trois Rivières des rues de l'Asile et de la Gourotte sont bloquées... les habitants ne sont pas prévenus et ne peuvent pas prendre | Pour l'information des fermetures de rue lors de manifestations, un arrêté municipal est affiché pour fermeture de rue. Pour une communication plus globale, la demande est transmise au service communication. |

| | |
|---|---|
| <p>leurs dispositions avant comme stationner leur véhicule ailleurs.</p> <p>Qu'est il est prévu pendant la durée des travaux de la rue de la Gourotte ?</p> | <p>Pour les travaux de la rue Gourotte, ils sont réalisés par l'entreprise Bernadet, un courrier a été communiqué à tous les riverains en début d'année 2017. Les travaux sont programmés jusqu'à l'été 2018.</p> <p>La demande a été aussi transmise à la police municipale le 09/12/16.</p> |
| <p>Quand seront mis les plots pour éviter le parking sauvage sur les pelouses derrière le musée ?</p> | <p>Cette demande a été retenue.</p> <p>Les services compétents du Parc Technique Municipal ont procédé à la mise en place de 4 potelés, afin d'empêcher le stationnement des véhicules sur l'espace vert en question</p> |
| <p>Proposition : emplacement du buste de la Landaise place de l'hôtel de ville au dessus de la fontaine</p> | <p>Les services techniques ne sont pas en mesure de répondre à cette demande. Cette demande doit être faite aux élus et au Pôle Culturel.</p> |
| <p>Depuis quelques temps les touristes reviennent visiter le Musée. Un problème se pose à eux lorsqu'ils sont accompagnés d'un chien... serait il possible de les autoriser à attacher leur animal dans le petit jardin, après l'accueil. Aménagement sans frais</p> | <p>Le Pôle Technique ne peut répondre favorablement à cette demande.</p> <p>En effet, la réglementation interdit d'avoir un chien attaché sur le domaine public sans son maître.</p> |
| <p>Pose d'un banc demandé dans le petit jardin, entre l'accueil et le musée</p> | |
| <p>École du Centre : la rampe d'accès pour les personnes handicapées semble ne pas être aux normes. Problèmes au moment des élections pour accéder au bureau de vote.</p> | <p>Une rampe en bois est installée provisoirement pour chaque élection. Cette rampe ne peut pas être mise aux normes compte-tenu des contraintes physiques (escalier trop raide).</p> <p>Un Agenda d'Accessibilité Programmé a été validé par l'État pour rendre accessible tous les bâtiments communaux et les 39 écoles communautaires aux PMR sur une période de 6 ans. Chaque année des travaux sont réalisés dans ces bâtiments.</p> <p>Pour cette école, il est préconisé de mettre un élévateur pour la rendre accessible. Les travaux pour cette école sont prévus en fin de programmation.</p> |
| <p>Plaine des jeux : les mercredi et samedi prendre des mesures pour assurer la sécurité des enfants</p> | <p>Sur la sécurité routière, une partie du chemin des sports a été réfectionnée et des coussins berlinois ont été posés par le centre technique pour faire ralentir la vitesse devant le bâtiment des vestiaires avant l'entrée du deuxième parking.</p> |
| <p>Passerelle du musée à revoir : planches en mauvais état et mal fixées</p> | <p>Un diagnostic des passerelles est actuellement en cours. Un budget a été proposé pour la réfection des passerelles mais il n'a pas été retenu pour</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>2018.</p> <p>La demande sera transmise au parc technique pour changer et refixer les planches en mauvaise état.</p> |
| <p>Suggestion : Protection des sols des lieux publics pendant les fêtes (st Roch, place Gl de Gaulle, Sadi Carnot) par les bars et bodégas</p> | <p>Des protections sont bien prévues sur les nouveaux aménagements pendant les Fêtes de la Madeleine.</p> |
| <p>ILOT 2 – SAINT JEAN D'AOUT</p> | |
| <p>Avec la nouvelle résidence qui va générer plus de circulation, les riverains du chemin du Baradé souhaiterait un panneau «sens interdit sauf riverains» au niveau de la rue Henri Farbos – entrée chemin du Baradé</p> <p>Cette voie, assez étroite, serait ainsi utilisée uniquement par les riverains qui vont être plus nombreux avec la nouvelle résidence (actuellement cette voie est empruntée par les automobilistes qui veulent rejoindre av Cl Rozanoff en raccourci)</p> | <p>La demande a été acceptée. La mise en place du panneau M9z " sauf riverains " a été posé par le centre technique communautaire le 13 mars 2017.</p> |
| <p>Théâtre du Pégly : conteneurs à habiller, côté jeux, mettre des affiches « laisser propre », rajouter des poubelles.</p> | <p>Les colonnes de collecte du parking du théâtre du Pégly vont être intégrées au programme d'habillage des colonnes de collecte 2017.</p> <p>Les services compétent du Pôle Technique vont procéder à la mise en place d'une corbeille supplémentaire sur l'espace vert devant le théâtre du Pégly.</p> |
| <p>Au gymnase rue Louis Barthou : rajouter des poubelles</p> | <p>Les services compétents du Pôle Technique ont procédé à la mise en place d'une corbeille à proximité du gymnase dans la rue Louis Barthou.</p> |
| <p>L'espace vert rue des Ecureuils pourrait-il être nettoyé ?</p> | <p>Cette demande a été transmise au Service des Espaces Verts pour intervention.</p> |
| <p>Au carrefour de la rue des Ecureuils et de la rue de la Forêt mettre un stop ou un panneau « priorité à droite ».</p> | <p>A l'intersection de la rue des Écureuils et de la rue de la Forêt, la priorité à droite s'applique. Nous ne développons pas les stop dans les rues des quartiers pavillonnaires et nous rétablissons la priorité à droite (exemple dans le quartier de Barbe d'Or). La priorité à droite permet d'inciter les automobilistes à ralentir et donc à réduire la vitesse de circulation.</p> <p>En outre, le code de la route prévoit qu'en l'absence de panneau et de toute autre forme de signalétique verticale ou horizontale, la priorité à droite s'applique aux intersections. Il n'est donc pas nécessaire de mettre des panneaux.</p> |

| | |
|---|---|
| | <p>De plus, la mise en place de panneaux à certaines intersections à « priorité à droite » risque de semer la confusion au près des automobilistes dans le cas des autres intersections de même type et non pourvues de panneaux.</p> <p>Nous posons uniquement des panneaux temporaires « de priorité à droite » lors d'un changement de priorité (exemple place Pancaut).</p> |
| Un abri type « marquise » pourrait il être réalisé contre la façade du théâtre devant la descente du garage. | Les services compétents du Pôle Technique réalise une étude afin de réorganiser le site (abris, circulation, ralentissement des véhicules) |
| A la sortie de le rue des Écureuils au stop à gauche des plots, mettre des plots à droite pour empêcher le stationnement. | Pour information, il est de rigueur de minimiser les plots aux abords des voies à grandes circulation car ces derniers représentent un danger pour les 2 roues en cas de chute. Cependant, dans le cas présent, le Pôle Technique va procéder à la mise en place de plots au carrefour en question. |
| Pourrait on mettre des potelés sur les trottoirs devant les maisons du parking du Pégé | Après vérification sur place, il n'apparaît pas de préjudice pour le riverain concerné compte-tenu que le parking est peu utilisé et qu'il y a un espace suffisant entre les places de stationnement et la murette du riverain. |
| Coop du Pégé : nuisances sonores dues aux engins (élévateurs) à 5h et 6h | Il n'y a pas d'engins élévateurs entre 5H00 et 6H00. Seules les balayeuses circulent à partir de 5H00 et le vidage des véhicules n'a lieu que vers 7H30 – 8H00. Les horaires ne peuvent pas être modifiés. Le nettoyage des rues commence à 5H00 pour éviter la circulation. Toutefois, un projet de déménagement des locaux est en cours de réflexion. |
| ILOT 3 – PEYROUAT ARGENTE NONERES | |
| La rue Cazemajour n'est jamais nettoyée... qui est chargé de l'entretien ? Et à quelle fréquence ? | En cours de traitement |
| Est il possible de refaire le marquage au sol pour indiquer le stationnement rue Général Estienne ? | En cours de traitement |
| Est il possible de mettre des plots devant le bureau de tabac avenue Rozanoff afin d'empêcher les voitures de se garer sur la piste cyclable rue Couilleau, en face du bureau de tabac et devant la résidence rue Rozanoff | En cours de traitement |

ILOT 4 – HIPPODROME

Une table au lieu dit « la plage » est cassée... dans la mesure du possible voir son remplacement ou sa réparation ...

La réparation des deux tables endommagées a été effectuée par le Parc Technique Municipal.

ILOT 5 – BARBE D OR/CARBOUE/LARROUQUERE

Signaler la présence de Sanglier avenue de Barbe d'Or, à la Hiroire

Des battues sont organisées régulièrement par l'ACCA et le Lieutenant de la Louveterie sur autorisation préfectorale.

Il est constaté des herbes hautes dans le caniveau avenue de la Grande Lande (à hauteur des parkings souterrains de Carrefour). Qui a obligation d'enlever ces mauvaises herbes ?? Situation certainement commune à d'autres sites .

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de pesticides est interdite pour l'entretien des espaces publics. Nos collectivités sont donc dans l'obligation de recourir à des méthodes alternatives de désherbage, mobilisant des moyens humains beaucoup plus importants.

Il a donc été décidé d'adapter la fréquence d'intervention sur ces zones, avec une gestion optimisée du temps des agents dédiés à cette opération et un investissement dans du matériel approprié (débroussailleuses électriques et thermiques). L'aspect visuel de certains secteurs pouvant être impacté, sans incidence sur la sécurité des riverains, une tolérance est donc nécessaire quant à la repousse de la végétation.

Cette opération est à mettre en lien avec la démarche de gestion durable et plus respectueuse de l'environnement des espaces publics dans laquelle se sont engagées Mont de Marsan Agglo et la ville de Mont-de-Marsan. Elles ont lancé plusieurs initiatives dans ce sens, comme le fauchage raisonné des bords de route, la plantation de prairies fleuries ou encore le pâturage de certains terrains communaux.

Certaines communes ont fait le choix d'imposer l'entretien des trottoirs à leurs administrés par arrêté municipal (la seule obligation, fixée par le règlement sanitaire départemental, concerne actuellement le balayage des trottoirs par les riverains devant leur propriété). La volonté de la municipalité est de faire participer les montois afin qu'ils contribuent à l'embellissement de leurs quartiers. Elle propose donc d'associer ceux qui le souhaitent via la signature d'une charte d'entretien des trottoirs, à télécharger sur le site internet de la ville (montdemarsan.fr) et à déposer au Service des Espaces Verts à l'adresse et horaires suivants :

| | |
|---|--|
| | <p>Service des Espaces Verts 500 avenue de Canenx (entre le pont de la Douze et le complexe funéraire) Tel : 05 58 75 65 41 Horaires : du lundi au jeudi de 8h à 16h – le vendredi de 8h à 14h</p> <p>Ce dernier vous communiquera tous les renseignements nécessaires et vous attribuera un autocollant "Riverain Éco-citoyen" à apposer sur votre boîte aux lettres ainsi qu'un bon de réduction pour l'achat de matériel de désherbage manuel dans le magasin partenaire de cette opération.</p> <p>Cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique globale en faveur de la transition énergétique menée conjointement par la ville et l'agglomération.</p> <p>Nous espérons que ces évolutions favorisent l'attractivité de notre territoire, et vous remercions vivement de contribuer, à nos côtés, à leur succès.</p> |
| <p>Suite aux travaux réalisés dernièrement avenue de la Grande Lande, une clôture a été endommagée .</p> | <p>Les travaux qui ont été effectués dernièrement sont des travaux d'enfouissement de réseaux réalisés par le SYDEC. Ces derniers ont été effectués de l'autre côté de la rue. En cas de dégradation, faire une déclaration à l'assurance qui se mettra en contact avec l'entreprise qui a réalisé les travaux.</p> <p>Par ailleurs, après analyse sur place, il s'avère qu'il n'y a pas dégâts apparents, dus à des travaux, sur la clôture en question. En revanche, la clôture en question est en très mauvais état général sur toute sa longueur.</p> |
| <p>Grosse flaque d'eau école du Carboué, mécontentement des parents. Par temps de grosses averses énorme flaque devant l'entrée du chemin qui mène aux classes de maternelle; Aussi les parents ne comprennent pas pourquoi le grand portail (devant lequel aucune flaque n'a été constatée) côté école élémentaire n'a pas été ouvert pour faciliter l'accès aux classes. A leur interrogation un responsable a fait valoir que ce dit portail automatique était en panne et signalé à la mairie. Donc deux choses solutionner ce problème à titre définitif et revoir le fonctionnement de ce grand portail même</p> | <p>En cours de traitement</p> |

| | |
|--|---|
| manuel si le coût de l'automatisme est trop important . | |
| ILOT 6 – SAINT MEDARD | |
| Les personnes âgées du club de Saint Médard souhaiteraient pouvoir à nouveau se garer sous les arbres pendant l'été . Le parking est en plein soleil ! Les usagers du club demandent soit de déplacer les plots aux abords des arbres, soit de leur faire un abri voiture si elles ne peuvent pas se garer à l'ombre. | Cette demande a été acceptée. Les services compétents ont procédé au déplacement des plots. |
| Lors de l'abattage des arbres l'an passé, devant un domicile le béton est complètement cassé, qui répare ? | Suite à une analyse sur place, il s'avère que l'abattage de l'arbre ne semble pas la cause de la dégradation du trottoir. |
| Feu tricolore avenue de Villeneuve au croisement pour tourner à gauche avenue Vives Labarbe : il serait souhaitable de créer une temporisation pour tourner | En cours de traitement |
| Bouche d'égout à nettoyer avenue du Vignau et sur la voie verte à la hauteur de la rocade | En cours de traitement |
| Avenue de Lacrouts, peut on de demander aux propriétaires de tailler les branches d'arbres, qui gêne les piétons sur le trottoir ou à l'arrêt de bus ? | Le Pôle Technique va transmettre un courrier aux propriétaires concernés, rappelant à ces derniers l'obligation de tailler la végétation débordant sur le domaine public |
| ILOT 7 – BEILLET/DAGAS/CHOURIE/LAGUILLE | |
| Les riverains du Boulevard Yves Mainguy souhaitent la pose de piquets devant la boîte aux lettres du Boulevard Yves Mainguy face au carrefour Market afin d'empêcher les voitures de s'arrêter sur le trottoir au ras de la boîte pour mettre le courrier entraînant ainsi des ornières qui provoquent des chutes de piétons. | Cette demande a été transmise aux services compétents de Mont de Marsan Agglomération pour la réparation du trottoir. Le fait d'installer des potelés devant la boîte aux lettres ne fera que déplacer le désordre. En effet, les usagers s'arrêteront avant ou après les potelés, ce qui provoquera des ornières aux deux endroits. |
| Il est proposé de remplacer l'arbre mort au 592 avenue du Houga par un espace fleuri | Le service des Espaces-verts a éliminé l'arbre mort en question. Concernant l'aménagement d'un espace fleuri, cette demande n'est pas retenue car le fleurissement est contraire à la démarche actuelle de développement durable (production florale énergivore, nécessité d'arrosages fréquents et d'un entretien soutenu). |
| Il est demandé le retrait des souches des arbres abattus rue Porthos | Après vérification sur place par nos services, il n'a pas été observé de souches sur les trottoirs de la rue Porthos. Concernant les souches subsistant sur certains trottoirs de la commune, ces dernières sont en |

| | |
|---|--|
| | cours de suppression (campagne d'enlèvement des souches 2017 et 2018) |
| ILOT 8 – BOURG NEUF/CROUSTE | |
| Suite à des dégradations et tentatives de vol sur véhicules, garés côté Bouheben Bât 1 / parking de l'Agglo, serait il possible d'installer un éclairage ? | Il n'est pas prévu de développer l'éclairage public. Le budget en matière d'éclairage public concerne la modernisation du réseau existant qui est très vétuste. |
| Au bout de la rue de la Croix blanche, au stop qui donne sur le bd Jean Larrieu, un miroir permet de voir les voiture qui viennent par la droite. Ce miroir a été détérioré, il n'y a donc plus de visibilité | Les services compétents du Pôle Technique ont procédé au changement du miroir. |
| Début de la rue Coty, végétation envahissante oblige à rouler au milieu de la chaussée. Dangereux pour une rue très fréquentée avec la proximité de l'école du Bourg Neuf. | traité |
| Peut on nettoyer la bouche d'égout avenue du Vignau située juste avant piste cyclable dans une pente | Traité par Allo mairie (régie des eaux) |
| Les deux bouches d'égout situées sur la voie verte, sous la rocade, sont complètement obstruées. Lors du dernier orage 50 cm d'eau! Serait il possible de les nettoyer? | Traité par Allo mairie (régie des eaux) |
| Rue du docteur Grouille, les voitures roulent excessivement vite, malgré le stop a côté du N° 23. Les automobilistes roulent a plus de 50km/h et pour des raison de sécurité, cela devrait être une zone 30 avec ralentisseur. | Concernant les ralentisseurs, ce type d'aménagement n'est pas conseillé sur les voies de circulation bordées d'habitations de part les vibrations et le bruit qu'il engendre. Par ailleurs, une expérimentation de réduction de la vitesse à 30 km/h est actuellement en cours dans les quartiers de Barbe d'Or et Belle Chaumière. Cette expérimentation porte également sur la suppression des « stop » et des « cédez le passage » aux intersections, au profit de la « priorité à droite ». Cette dernière mesure, créant une contrainte aux automobilistes, contribue également à la réduction de la vitesse. A l'issue de cette expérimentation dans ces deux quartiers pilotes, ces nouvelles mesures se généraliseront dans tous les quartiers résidentiels de la commune. Dans l'attente, le Pôle Technique va inclure la rue du Docteur Grouille dans le planning de mise en place des radars pédagogiques 2018. |
| Serait il possible de planter un arbre (fruitier ou autre) dans un espace libre très souvent occupé par un véhicule au rez d'un logement | Nous demandons au service Espaces verts de mettre des traverses en bois |

| | |
|--|--|
| de la résidence Bouheben Bât 1 | |
| Dès le début de la rue René Coty, face à Bouheben, la végétation oblige à rouler sur le milieu de la chaussée... dangereux pour les piétons et lorsque deux véhicules se croisent. Rue fréquentée avec la proximité de l'école du Bourg Neuf | Le Pôle Technique va adresser un courrier au riverain concerné |
| Toujours gros pb de cheminement sur les trottoirs pour piétons, poussettes et handicapés avenue Gl Lobit en raison du stationnement permanent des véhicules sur le trottoir Aménagement à prévoir et demandé depuis longue date | Une étude de marquage au sol a été réalisée pour modifier la disposition du stationnement. Une réunion sera organisée prochainement avec les riverains pour présenter le projet. Si ce projet est validé, il sera inscrit dans la prochaine campagne de marquage au sol en 2018. |
| Rue Cadillon Containers en permanence sur le trottoir, végétation envahissante... En début de rue le banc ne peut plus être utilisé par les piétons, la végétation déborde dessus. | Le Pôle Technique va adresser un courrier au riverain concerné |
| ILOT 9 – ILOT DES ARENES | |
| Il devient très urgent de déboucher et nettoyer les avaloirs de la rue de St Pierre. | Cette demande a été transmise aux services compétents de la Régie Municipale des Eaux et de l'Assainissement, pour intervention de leur part. |
| Voiture ventouse accidentée (jantes et pneus crevés) stationnée dans la rue St Pierre près de l'impasse St Louis depuis le 20 août dernier | Affaire suivie par la Police municipale. Problème réglé |
| Place St Louis, rue Alsace Lorraine : refaire le traçage des arrêts minutes | Le traçage des arrêts minutes n'est pas prévu sur le programme de marquage au sol de 2017, il sera inscrit en 2018. La coupe des ronces sera réalisée par le service Espaces Verts. |
| Nettoyage rue Lagrange : les ronces sur le mur de la pisciculture gênent le passage des piétons | |
| Avenue Clémenceau vitesse excessive : la pose d'un radar pédagogique est elle possible ? | En cours de traitement |
| Place Stanislas Baron problème de visibilité pour les usagers arrivant du Bd d'Auribeau et de la rue du Plumaçon. La visibilité est gênée par les véhicules qui stationnent sur le terre plein pour aller au bar en face Proposition de mettre des bordures à trottoir sur ce terre plein | En cours de traitement |